

Paris, le 26 mars 2025

## PROPOSITION DE LOI « DÉSERTS MÉDICAUX » : L'URGENCE DEMEURE, LES PETITES VILLES ATTENDENT MIEUX

L'Association des Petites Villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le président délégué est Loïc Hervé, Vice-président du Sénat, salue l'adoption en Commission des Affaires sociales de la proposition de loi portée par le député Guillaume Garot, visant à lutter contre les déserts médicaux. Ce texte, travaillé de longue date par **un groupe transpartisan rassemblant plus de 200 députés de toutes sensibilités**, représente une opportunité historique de faire consensus autour d'un objectif partagé : **garantir un égal accès aux soins pour tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence.**

Toutefois, l'APVF **regrette le rejet de l'article 1er**, qui vise à encadrer l'installation des médecins afin de **mieux orienter les nouvelles installations vers les zones sous-dotées**, où les besoins sont les plus urgents. Cette disposition fondamentale n'est en aucun cas une mesure coercitive, mais un outil pragmatique pour répondre à l'urgence sanitaire dans les territoires en tension.

L'APVF appelle les parlementaires à rétablir cet article lors de l'examen en séance publique. Les petites villes, en première ligne face à la désertification médicale, ne peuvent plus se contenter de bonnes intentions : **elles ont besoin de décisions courageuses, concrètes et équitables.**

Le Premier ministre a récemment affirmé que la lutte contre les déserts médicaux est **une priorité du Gouvernement**. Pourtant, la situation continue de se dégrader, et aucune réponse structurelle n'a encore permis d'inverser la tendance. Si cette disposition venait à disparaître définitivement du texte, il appartiendrait alors à l'exécutif de prendre ses responsabilités en portant sans délai une réforme ambitieuse et cohérente avec les engagements pris.

### CONTACTS

**André ROBERT**, Délégué général – 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

**Antoine OLLIVIER**, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – [aollivier@apvf.asso.fr](mailto:aollivier@apvf.asso.fr)